

DOSSIER DE PRESSE

Département du Territoire de Belfort : actions et perspectives 2019-2020

Belfort, le 20 septembre 2019

I. Rentrée des collèves : l'éducation au cœur de nos préoccupations

- 13 établissements publics + 3 établissements privés pour un total de 7 357 élèves dans les collèges du Territoire pour 2019-2020
- Dotation de fonctionnement de 1,6 M€ pour les collèges publics et 730 000 € pour les collèges privés
- Plan gymnase de 12 millions d'€ sur 5 ans
- 1,2 million d'€ de travaux pour l'entretien des collèges
- Tous les élèves des collèges équipés de tablettes numériques pour un apprentissage plus interactif et pédagogique

► **13 établissements publics + 3 établissements privés** soit **7 357 élèves** à la rentrée 2019 (7 390 rentrée 2018).

Public : 6 023 (6 100 rentrée 2018). Privé : 1 334 (1 292 rentrée 2018).

► 11 145 € en 2018 investis pour les collèges privés, somme reconduite en 2019 (rénovation système de sécurité incendie, achat d'ordinateurs portables...)

► **Plan de rénovation des gymnases** : **12 millions d'€** pour la reconstruction et la rénovation de 8 gymnases du Territoire de Belfort :

- construction du gymnase du **collège Gosciny à Valdoie (2,5 millions € TTC)**. Travaux débutés en septembre 2018, mise en service prévue fin septembre 2019. L'ancien gymnase sera déconstruit pendant les vacances de Toussaint ;
- rénovation du gymnase du **collège de Rougemont-le-Château (1,3 million € HT)** : les études se dérouleront sur l'année 2021 et les travaux en 2022 ;
- rénovation et extension du gymnase du **collège de Danjoutin (2,1 millions € HT)** : délai des travaux : 2 ans avec une remise finale du nouvel équipement à l'été 2022 ;
- rénovation du gymnase du **collège de Montreux-Château (1,5 million € HT)** : en cours d'étude ;
- rénovation du gymnase du **collège de Giromagny** : en projet ;
- reconstruction du gymnase du **collège de Delle** : en projet ;
- reconstruction du gymnase du **collège de Morvillars** : en projet ;
- rénovation du gymnase du **collège de Beaucourt** : en projet.

► Travaux d'investissement dans les collèges :

- 547 000 € pour la création de **4 nouvelles salles banalisées** pour les élèves au **collège Vauban** de Belfort (rentrée 2019) + **agrandissement de la cantine**. Analyses et diagnostics en cours, livraison en 2020 ;
- 161 000 € TTC pour le **remplacement de la toiture** du **collège Colucci** de Rougemont-le-Château cet été ;
- 500 000 € pour la **rénovation de la façade** du **collège Val de Rosemont** à Giromagny (travaux 2020).

► **Tablettes numériques** : les 13 collèges sont équipés depuis l'année scolaire 2018/2019 par des classes mobiles, ce qui représente 1409 tablettes dont 809 Ipad, pour près de 835 000 € depuis 2015.

► **Culture Collèges** : poursuite du dispositif avec 100 000 € investis en 2020 (comme en 2019).

► Développement constant de la **filiale Agrilocal** dans les cantines.

► Consultation prévue d'ici la fin de l'année 2019 pour recueillir les idées du **Conseil Départemental des Jeunes** (CDJ90).

II. Le Département : un bouclier social

- *Le Territoire de Belfort sous la barre des 4000 bénéficiaires du RSA*
- *Organisation de portes ouvertes dans les accueils de jours de chaque EHPAD pendant le Mois des aidants*
- *Création d'une Journée pour nos aînés au Malsaucy*
- *Inauguration prochaine du Chénois pour le confort des personnes âgées*
- *Rénovation du Centre éducatif et professionnel de la Douce à Bavilliers*
- *Création de 2 nouveaux PAS à Bourogne et à Giromagny pour répondre aux besoins de la population*

A. Insertion : baisse du nombre de bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA)

► Depuis août 2018, le Territoire de Belfort est passé en dessous de la barre des **4 000 foyers bénéficiaires**.

Evolution :

- 4 584 foyers bénéficiaires du RSA en décembre 2015 ;
- 4 097 en décembre 2017, soit – 10,6 % par rapport à 2015 ;
- **3 943 en août 2018** ;
- 3 952 en décembre 2018, soit – 13,8 % par rapport à 2015 ;
- **3 978 en juin 2019**.

B. Personnes âgées et handicapées : de nombreuses réalisations

Quelques exemples :

► En octobre, **Mois des aidants** : portes ouvertes au public dans les accueils de jour de chaque EHPAD du département (Le Chênois de Bavilliers, La Maison Blanche de Beaucourt, Résidence Pierre Bonnet de Belfort, La Rosemontoise de Valdoie et Les Vergers à Rougemont-le-Château) afin de faire découvrir au public les structures existantes sur le Territoire et favoriser la coordination des acteurs du domicile avec les établissements.

► Création d'une **Journée pour nos aînés**, le 25 septembre prochain au Malsaucy : 68 séniors des EHPAD du département et leurs aidants accueillis pour un moment convivial autour d'activités de pleine nature.

► Le Chênois à Bavilliers (**1,3 million € cet automne, idem pour 2020**) : après la mise en service début 2019 de 270 lits dans les nouveaux bâtiments, **déménagement fin du premier trimestre 2020 des 120 lits restants**. Les travaux seront totalement achevés en 2020.

► **Projet de travaux à l'EHPAD des Quatre Saisons à Delle** pour la mise aux normes du site et l'amélioration des conditions d'accueil des résidents (création de chambres individuelles, réfection de la toiture...) pour 3 millions €.

► Ouverture de 30 places supplémentaires pour l'association *Les Bons Enfants*.

► Poursuite d'un plan triennal de **1,4 millions €** pour soutenir les structures d'aide à domicile (SAAD) :

- compensation des demi-heures ;
- tarif unique semaine, dimanche et jours fériés ;
- valorisation des interventions lors des situations complexes ;
- intervention sur l'ensemble du département.

Dans le cadre de la mise en place des « bonnes pratiques », poursuite de l'accompagnement des SAAD : **275 000 € annuels**, via les crédits de la CNSA.

► Poursuite de l'engagement du Département, pilote au niveau national dans la démarche **Territoire 100 % Inclusif** pour faciliter la vie des personnes handicapées autour de 5 axes de travail. Un Comité de pilotage sera programmé en cette rentrée pour faire un point d'étape, en présence de la Secrétaire d'Etat en charge du handicap, Sophie Cluzel.

► **Déploiement du système d'information - Gestion Informatique des Dossiers (GED)** de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Ce système permettra à chaque usager de suivre l'avancée de son dossier de demande et l'état de traitement.

► **Professionnalisation des accueillants familiaux** (accueil d'une personne âgée ou handicapée à son domicile) : prise en charge intégrale des coûts de remplacement de l'accueillant familial pendant sa formation, mise en place de groupe de parole pour les familles d'accueil, présence d'une référente sociale du dispositif sur l'accompagnement social.

► **Ouverture d'un nouveau service à la Maison de l'autonomie pour former à l'outil Internet**, accompagner les personnes âgées et handicapées à accéder au numérique et mettre en place des formations pour les aider à compléter leur dossier d'inscription dans les EHPAD (Via trajectoire).

► **Ouverture d'un pôle maternelle adapté** à la rentrée 2019 dans l'école maternelle Bartholdi pour les enfants présentant des troubles du comportement et des troubles psychiques.

► Poursuivre la **mise en accessibilité des arrêts de bus** pour les transports en commun. 206 arrêts prioritaires seront mis aux normes avec un investissement du Département de 637 000 €.

► Les Eparses à Chaux : fin novembre, livraison du bâtiment de **8 places à destination d'autistes**.

Dans la poursuite, les travaux de réfection de toiture et d'isolation de la Maison d'accueil spécialisée 1 seront lancés. Ces bâtiments ont 25 ans et ces travaux sont nécessaires.

C. Enfance

► Pour les jeunes en difficulté : **achèvement d'ici octobre 2019 du Centre éducatif et professionnel de la Douce à Bavilliers** pour 2,6 millions € (réhabilitation du bâtiment historique, rénovation thermique de l'enveloppe du bâtiment, création d'un terrain de jeux multisports...).

► Signature d'un protocole avec la Préfecture pour une meilleure prise en charge et un meilleur suivi des Mineurs Non Accompagnés dans notre département.

D. Création de Point Accueil Solidarité (PAS)

► **2 nouvelles antennes à Bourogne et à Giromagny** et redéploiement sur le terrain des travailleurs sociaux.

III. Habitat : se loger dignement à des tarifs accessibles

- *378 logements sociaux neufs ou rénovés proposés à la location à partir du 1^{er} septembre 2019*
- *Soutien aux propriétaires modestes dans le cadre du programme Habiter mieux*
- *Construction à Belfort de 30 logements utilisant l'hydrogène pour limiter les déperditions thermiques*

► 2018-2019 (jusqu'au 1^{er} septembre 2019) : **353 logements livrés** pour **21 millions €** en prix de revient (306 logements démolis).

► 2019 (à partir du 1^{er} septembre) : **97 logements à livrer** (Beaucourt, Vézelois, Denney, Offemont) pour **7,6 millions €** en prix de revient (277 démolitions).

► 2020 : **281 logements à livrer** (Essert, Châtenois-les-Forges, Argiésans, Beaucourt, Belfort) pour **15 millions €** en prix de revient.

► Construction de **30 logements neufs à Belfort : 15 utilisant un système de chauffage à l'hydrogène stationnaire** pour la production d'eau chaude sanitaire, le chauffage ainsi que de l'électricité grâce à une pile à hydrogène **et 15 un mode de chauffage traditionnel**.
Objectif : limiter au maximum les déperditions thermiques liées au bâti et pouvoir comparer.

- ▶ Partenariat du Département avec 3 communautés de communes dans le cadre de leurs opérations programmées d'amélioration de l'Habitat.
- ▶ Soutien du Département pour les propriétaires aux revenus très modestes dans le cadre du programme national de lutte contre la précarité énergétique *Habiter mieux*. Aide en faveur des ménages réalisant des travaux de rénovation thermique.
- ▶ Participation au projet de renouvellement urbain du quartier des Résidences à Belfort, porté par le Grand Belfort (démolition de 3 tours).
- ▶ Partenariat du Département en faveur du logement social en milieu rural avec Territoire Habitat : acquisition et amélioration d'un ensemble immobilier sur la commune de Denney et création de 3 logements.
- ▶ Participation au plan de renouvellement urbain du quartier Ganghoffer à Offemont. Démolition de bloc, modification du plan de circulation.

IV. Soutenir dans leurs projets les communes et les associations

- *3,5 millions d' € + 1 million d' € supplémentaire alloués sur 5 ans dans le cadre de l'aide aux communes*
- *600 associations aidées en 2018*
- *250 000 € pour les communes riveraines de l'Hôpital NFC et de l'échangeur de Sevenans*

Le Département donne des moyens renforcés aux communes afin de faire aboutir leurs projets en période de baisses continues des dotations de l'Etat.

- ▶ Un budget de **3,5 millions € et 1 million € de plus** alloués sur 5 ans dans le cadre de l'aide aux communes. **226 projets** déjà financés, pour un montant de plus de 3,7 millions d' € dont : création d'une structure à énergie positive pour l'école maternelle à Châtenois-les-Forges, création d'un service d'accueil périscolaire pour le RPI de Botans/Dorans/Sevenans/Bermont, création d'un terrain multisports à Faverois, mise aux normes accessibilité PMR de la salle des fêtes à Fêche-l'Eglise etc.
- ▶ Afin d'aider les élus municipaux : mise en service d'une ligne téléphonique directe à destination des communes par le Département. Cette ligne sera effective au plus tard le 1^{er} janvier 2020 et servira de point d'entrée à toutes les demandes relatives à l'aide aux communes.
- ▶ Plus de **600 associations privées aidées en 2019**.
- ▶ Le Département soutient les communes riveraines de l'Hôpital Nord Franche-Comté et de l'échangeur de Sevenans : **250 000 € alloués sur le mandat pour 15 projets**.

V. Préparer l'avenir et développer l'attractivité

- *Mise à 2x2 voies de la RN1019*
- *Projet d'Ecocampus pour les étudiants de l'UTBM – CPER : 2 millions €*
- *Développement touristique du Ballon d'Alsace*
- *Projet de création d'un Fab Lab équipé en technologies de pointe à destination des collèges : 40 000 €*
- *Projet de construction des Archives départementales aux Résidences : 22 millions €. Le Département a déjà provisionné 10 millions €*

► **Mise à 2x2 voies de la RN1019** : signature prochaine d'un protocole d'accord avec l'Etat, la Région et la Haute-Saône pour lancer les travaux entre Héricourt et l'échangeur de Sevenans dans un premier temps, puis entre l'échangeur de Sevenans et Morvillars. S'en suivront les études de travaux puis les travaux proprement dits.

► **Partenariat dans le projet *Ecocampus*** sur le site de l'UTBM avec le développement du nouveau campus universitaire pour renforcer l'attractivité et l'excellence de l'offre d'enseignement et favoriser les bonnes conditions d'étude et de recherche (2 millions € financés, phase d'études début 2020).

► **Projet de partenariat avec l'UTBM pour la *création d'un Fab Lab***. Il s'agirait de réhabiliter un camion et de l'équiper en matériel de pointe. Il se déplacerait dans les collèges pour faire découvrir aux élèves des outils numériques de dernière génération.

► **Soutien au Ballon d'Alsace avec près d'un million € investi** et engagement de plusieurs études pour faire évoluer l'offre touristique au Ballon :

- mission juridique relative aux compétences en matière de tourisme ;
- mission d'expertise, d'analyse et de conseil en matière financière, patrimoniale et organisationnelle (SMIBA et régie) ;
- étude de faisabilité technique pour le développement d'une nouvelle offre d'hébergement touristique sur le secteur des sapins.

► **Ballon d'Alsace** : après le secteur des Sapins, le Département envisage d'acquérir l'auberge du Ballon et la Tête des Redoutés (délibération présentée le 10 octobre prochain).

► **Lancement en septembre des travaux du programme *Jonxion Core***, 2^{ème} phase de la Jonxion après le premier bâtiment achevé en 2014. Les travaux concernent le bâtiment Nickel d'une surface de 3 000 m².

► **Futur centre chirurgical de la Jonxion** porté par le groupe Dracy Santé qui exploite la clinique de la Miotte. 8 000 m² comprenant 8 salles d'opération, 3 salles d'endoscopie, 3 postes d'induction anesthésique et des locaux destinés aux services d'imagerie médicale.

► **Projet de *construction des Archives départementales sur le site des Résidences***. Etudes de faisabilité finalisées, études de maîtrise d'œuvre pour 2021/2022. Travaux de construction pour 2023/2024 pour une mise en service du nouveau bâtiment et transfert progressif des archives en 2025.

► **Travaux de réhabilitation du parking principal du Malsaucy** (démarré cette semaine). Ces travaux doivent permettre de repenser l'entrée de site afin de le rendre plus accueillant pour le public et plus adapté aux usages actuels (réfection des revêtements, évacuations pluviales...)

► **Candidature au renouvellement du label « *Département fleuri* »**

VI. Routes et pistes cyclables : pour un réseau sécurisé et agréable

- *Début de travaux de la future piste cyclable Coulée Verte - l'Hôpital Nord Franche-Comté*
- *Augmentation du budget pour le renouvellement des revêtements routiers et des ouvrages d'art*
- *Installation de réflecteurs à gibiers et doublement des glissières de sécurité pour les motards*
- *Volonté de retour sur la limitation à 80km/h sur les RD mais lourdeur de la procédure mise en place par l'Etat*

► Création d'une desserte cyclable entre la Coulée Verte et l'Hôpital Nord Franche-Comté. Début des travaux : septembre 2019, durée prévisionnelle : 3 mois pour un coût total de 463 256 € TTC.

► **3,9 millions € TTC** consacrés pour les pistes cyclables entre 2015 et 2019.

► **Nouveau Schéma départemental des pistes cyclables** pour valoriser les interconnexions Est-Ouest de notre territoire. Réalisations des premiers tronçons de ce nouveau schéma envisagées dès 2021.
Le schéma sera présenté avant la fin de l'année.

► Projet d'application Smartphone pour répertorier toutes les pistes cyclables du Territoire et apporter des informations aux usagers. Existence d'un site internet dédié : <https://www.af3v.org/>

► **Renouvellement des revêtements routiers et des ouvrages d'art** : 3,5 millions € votés en 2019 (+17% par rapport à 2018).

► **Installation de réflecteurs à gibiers** sur les routes départementales : 8 tronçons équipés d'ici la fin de l'année 2019 (Felon, Joncherey-Faverois...)

► **Installation du doublement des glissières de sécurité** : 30 000 € à la pose d'écran motos supplémentaires d'ici la fin de l'année.

► **Retour aux 90km/h sur les routes départementales** : le gouvernement souhaite laisser le choix aux Présidents de département dans la théorie, mais dans les faits, les conditions de retour sont quasi infranchissables. Il faut, par exemple : réaliser un "panorama de l'accidentalité" sur 5 ans, que le tronçon concerné fasse au moins 10km, ne pas comporter d'arrêt de transport en commun, etc.

D'autre part, le projet de loi doit repasser devant les 2 chambres (Assemblée nationale et Sénat) pour essayer d'aboutir à un consensus en deuxième lecture.

VII. Valoriser les circuits courts et préserver les espaces naturels

A. Agrilocal : la part du local en augmentation dans le Territoire

- *Augmentation permanente de la part du local dans les restaurations collectives à travers la plateforme Agrilocal*
- *414 000 repas servis en 2018 dans les collèges*
- *Le Territoire honoré au Salon de l'Agriculture de Paris depuis 4 ans au concours des pratiques agro-écologiques*
- *Retour du Munster fermier d'appellation dans le Territoire avec 3 producteurs soutenu par le Département*

Le Territoire de Belfort reste très engagé pour soutenir une agriculture de proximité et pour promouvoir les circuits courts : les restaurations collectives s'approvisionnent grâce à la plateforme en ligne Agrilocal qui met en relation acheteurs et producteurs.

► **13 acheteurs** (9 collèges, 1 lycée, 1 maison de retraite et deux régiments du Ministère de la Défense) et **27 producteurs** (dont 10 du Territoire de Belfort et 17 des départements limitrophes : Haute-Saône, Doubs, Vosges, Haut-Rhin).

► Plus de **20 tonnes de produits achetés** par les restaurations collectives du département via Agrilocal de janvier à juillet 2019, pour un volume financier de 80 790 € (contre 18 tonnes sur la même période en 2018).

► Collèges : **414 000 repas servis en 2018**. Les commandes des collèges via Agrilocal ont **augmenté de 15 % entre 2018 et 2019**.

► Mise en place chaque année de la *Semaine Agrilocal* : les chefs proposent aux demi-pensionnaires des menus 100 % local durant la semaine ou un produit local par repas chaque jour de la semaine.

► Prix *Trophée Agrilocal producteur* (national) en novembre 2018 pour l'ESAT90 (atelier légumerie). L'EHPAD de la Miotte récompensé pour son implication dans l'utilisation d'Agrilocal lors des *Trophées Agrilocal acheteurs* en juin 2019.

► **Retour du Munster fermier d'appellation** dans le département, 20 ans après la dernière production. Soutien du Département à Ludivine Sibre, agricultrice à la ferme du Genival à Bessoncourt, à Florian Patingre, agriculteur à Lepuix-Neuf et à Coralie Seidel de la ferme Seidel, située à Grosmagny.

B. Le Territoire reconnu nationalement pour ses prairies fleuries

► Coorganisateur du concours des pratiques agro-écologiques pour la préservation des prairies, le Département est récompensé ces dernières années pour le travail de ses agriculteurs et éleveurs :

- **1er prix d'excellence au salon de l'agriculture de Paris** pour le GAEC de la Rosemontoise à Rougegoutte (Francis Briot et Quentin Guyot) en 2019 ;
- **1er prix d'excellence** pour la parcelle à Auxelles-Haut de Sandrine Gouat en 2015 ;
- **3ème prix** en 2017 pour Jérôme Tardivet et sa parcelle d'Autrechêne ;
- **3ème prix** en 2016 pour Yannick Bornaque et sa parcelle d'Eloie.

► **Poursuivre les *Rencontres sports de nature***, organisées par le Département, pour valoriser une offre de sports de loisirs de nature durable et permettre des échanges d'expériences entre experts et professionnels venus de la France entière.

VIII. Culture et événements

- *Succès des Flâneries d'été et de la Rando des Terroirs, créés pendant ce mandat*
- *Soutien important à Fort en musique pour une programmation haut de gamme*
- *Le Département, créateur du festival, premier soutien public des Eurockéennes*

De toute la région Bourgogne Franche-Comté, le Territoire de Belfort est le plus engagé dans la culture (16 € consacrés par habitants au titre de la culture).

► **Les Flâneries d'été** : crée par le Département, le festival a accueilli **3500 personnes** cette année. Le Département souhaite porter la culture au plus près des citoyens pour la rendre accessible au plus grand nombre à travers des spectacles totalement gratuits.

► **Fort en musique** : aide importante du Département pour proposer, à travers une programmation éclectique, des spectacles haut de gamme et accessibles pour les habitants du Territoire de Belfort et des environs. **10 000 euros seront d'ores et déjà investis pour la prochaine édition par le Département.**

► **Eurockéennes** : le Département est le premier partenaire public. **128 000 festivaliers** lors de la dernière édition. De nombreux aménagements financés chaque année pour améliorer le confort et l'accessibilité des festivaliers.

► **Conte et Compagnies** (20ème édition) : 35 représentations dans 24 communes, des spectacles pour toute la famille. Partenariat avec la République et Canton du Jura Suisse permettant un échange transfrontalier de compagnies professionnelles et de spectateurs.

► **Espace multimédia Gantner de Bourogne** : récompensé par le label **Centre d'art contemporain d'intérêt national** par le Ministère de la culture, l'EmG joue un rôle important sur la scène artistique française dans le champ de l'art contemporain numérique. Du 12 octobre au 25 janvier 2020, il présentera l'exposition *Hadaly & Sowana*.

► 3^{ème} édition de la **Rando des Terroirs** au Malsaucy le 15 septembre dernier. Mise en valeur des producteurs locaux et du site naturel exceptionnel du Malsaucy. **1300 personnes** y ont participé cette année (contre 700 inscrits pour la 1^{ère} édition et 1000 pour la 2^{ème})

Nouveau projet à l'étude : Rando des Terroirs au Ballon d'Alsace.

► **Le Département favorise l'accès à la culture pour tous** en développant son réseau de 32 médiathèques : près de 7000 inscrits et 200 000 prêts de documents effectués sur l'ensemble des médiathèques du réseau pour 2018.

IX. Le Département, acteur de la sécurité

A. Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)

Les effectifs du SDIS :

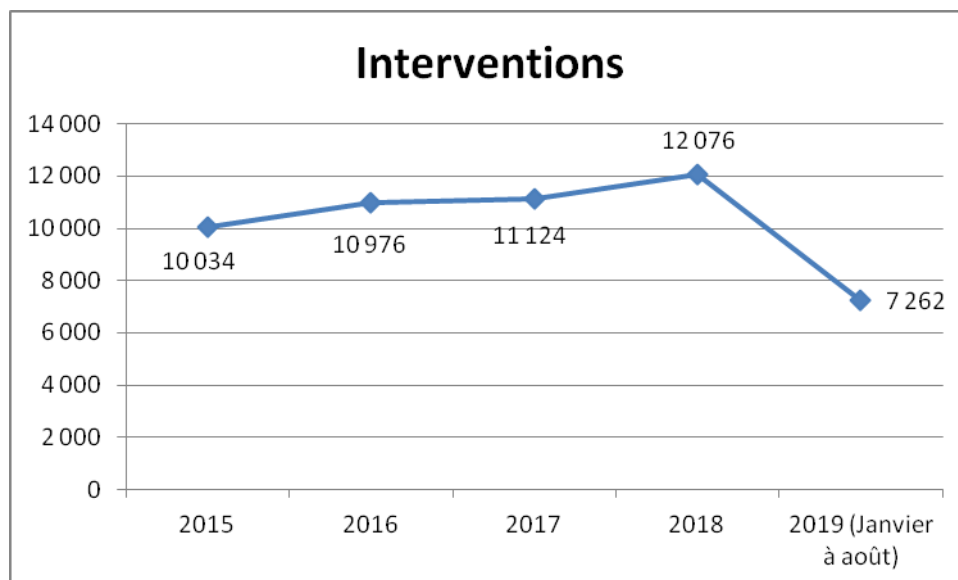
	2015	2016	2017	2018
SP Professionnels	122	120	124	123
SP Volontaires	412	428	436	432
Total	534	548	560	555

Contribution au budget du SDIS : chiffres 2019

- Département : 5 015 960 €
- Grand Belfort : 5 748 776 €
- CC Sud Territoire : 1 149 730 €
- CC Vosges du Sud : 704 184 €

Interventions :

- 10 034 en 2015 ;
- 10 976 en 2016 ;
- 11 124 en 2017 ;
- 12 076 en 2018 ;
- 7 262 en 2019, chiffres arrêtés à fin août.



Sur les 8 premiers mois de l'année 2019, il y a eu, en moyenne, **907 interventions** par mois, contre 1006 en 2018, **soit une baisse de 10%**.

► **Intégration de la caserne de Grandvillars dans le patrimoine Départemental du SDIS.** Elle appartenait à la commune de Grandvillars. Remboursement des travaux de réhabilitation de la caserne par le SDIS chiffrés à 700 000 euros.

► Grève nationale :

Les Sapeurs-pompiers professionnels sont engagés dans un mouvement de grève nationale. Ce mouvement se traduit, localement, par les revendications suivantes :

- revalorisation de l'heure d'équivalence à 18 heures pour une garde de 24 heures ;
- création de 3 postes de SPP Non Officier pour le CS Belfort Nord afin de garantir une réponse incendie pérenne sur l'ensemble du département en journée ;
- prime de responsabilité à minimum 10% pour tous les opérateurs du Centre de Traitement d'Alerte ;
- maintien du poste de sous-officier au service formation ;
- revalorisation de l'Indemnité d'Administration et de Technicité d'un point pour tout le personnel éligible.

Nous avons décidé, dans ce contexte de grève nationale, d'augmenter pour l'exercice 2020, la contribution du Département de 200 000 €.

B. Protection face aux crues

Face aux épisodes climatiques de plus en plus intenses et fréquents :

- 3 bassins sont opérationnels depuis la fin 2018 et la livraison du bassin de Grosmagny ;
- Convention avec la Communauté de Communes des Vosges du Sud et le Grand Belfort pour que la gestion de ces bassins soit assurée par les agents de notre collectivité.

X. Un contexte de restrictions budgétaires

- *Des dépenses de fonctionnement maîtrisées malgré les baisses de dotation de l'Etat*
- *Un désendettement de 23% en 4 ans pour notre collectivité qui permet l'investissement*
- *Afflux constant et exponentiel de Mineurs Non Accompagnés qui pèse sur le budget global*

A. Nécessité de contenir les dépenses de fonctionnement

► Le respect des termes du contrat de Cahors qui contraint les collectivités territoriales à limiter l'évolution des dépenses de fonctionnement à 1,20% se heurte aux réalités de terrains :

- afflux de Mineurs Non Accompagnés (MNA) dans le département :

Flux MNA dans le CD90 : **20** en 2015 contre **353** en 2018 et **258** au 27 août 2019.

Coût des MNA pour le CD90 : **4,4 millions €** en 2018 (contre 1,6 millions € en 2015) ;

- augmentation de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).

• 2015 :	7 439 740 €
• 2016 :	7 774 624 €
• 2017 :	8 357 087 €
• 2018 :	8 961 108 €

A fin juillet 2019 le Département a déjà versé 5 462 821 € au titre de l'APA

► Suppression dès 2021 de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les Départements : les Départements n'auront plus aucun pouvoir de levier fiscal pour faire face à une augmentation de leurs dépenses sociales.

B. Une gestion raisonnée et responsable depuis 2015

► Maîtrise des dépenses de fonctionnement :

- 2015 : **138 millions €** de dépenses de fonctionnement ;
- 2019 : **133 millions €** de dépenses.

► Un endettement en baisse :

- 2015 : **110 millions €** ;
- 2019 : **92,3 millions €** et sera de **85,4 millions €** au 31 décembre 2019 sans emprunt nouveau.

En 4 ans de mandat, notre collectivité s'est désendettée à hauteur de **21,6 millions €**, soit – **23%**. **La dette par habitant a diminué de 186 euros depuis 4 ans.**

Table des matières

I. Rentrée des collèges : l'éducation au cœur de nos préoccupations	1
II. Le Département : un bouclier social	2
III. Habitat : se loger dignement à des tarifs accessibles	4
IV. Soutenir dans leurs projets les communes et les associations	5
V. Préparer l'avenir et développer l'attractivité	6
VI. Routes et pistes cyclables : pour un réseau sécurisé et agréable	7
VII. Valoriser les circuits courts et préserver les espaces naturels	8
VIII. Culture et événements	9
IX. Le Département, acteur de la sécurité	10
X. Un contexte de restrictions budgétaires	11

Contact presse

Direction de la communication

Ugo Tourot
Tél. 03 84 90 90 02

ugo.tourot@territoiredebelfort.fr